



Compte-rendu

Réunion présidée par M. Philippe MARTIN

I - Composition de l'assemblée

Présents :

BLACHON Marie-Sabine, stagiaire, mairie de Balsièges
BRUGERON Christian, Maire de Lanuéjols, Communauté de communes Mont Lozère
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou
DELAUNAY Martin, chargé de mission Natura 2000 – Association Terres de vie en Lozère
DELMAS Dominique, élue au Conseil Départemental
GERY Samuel, association SENS
KANIA Olivier, REEL-CPIE de Lozère
MARTIN Philippe, président du COPIL, Maire de Balsièges
MAURIN Jean-François, Chambre d'Agriculture de la Lozère
MEFFRAY DAVAL Dominique, Direction Départementale des Territoire Lozère
PIERREL Manon, REEL-CPIE de Lozère
VIDAL Frédéric, Office National des Forêts Lozère
WATREMEZ Sandrine, mission ENS, Conseil Départemental

Excusés :

Agence de l'Eau Adour Garonne
Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie
DEBENNE Éric, Comité Départemental du Tourisme de la Lozère
MOLINES Loïc, CRPF
SDEE

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

P. MARTIN ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présentation du projet Polliniz'Acteurs ;
- Présenter le bilan de l'animation 2021 ;
- Définir le programme d'animation 2022 ;
- Aborder toute question relative à la vie du site Natura 2000.

Les paragraphes qui suivent résumant les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

M. DELAUNAY rappelle que cette année, le bilan ne portera que sur une période d'animation de 9 mois, allant du 1^{er} avril au 31 décembre. Certains suivis hivernaux n'ont donc pas encore été réalisés.

III – Présentation du projet Polliniz'Acteurs

O. KANIA, S. GERY et M. PIERREL présentent le projet Polliniz'Acteurs à l'échelle du Valdonnez (en PJ). Les élus seront mobilisés pour inclure la population et les agents dans la prochaine phase de concertation.

Notes :

Un appel à projet « Plantons des haies mellifères » du PNC qui s'adresse aux collectivités se termine le 15 janvier.

P. MARTIN : Balsièges n'adhère pas à la charte du PNC mais pourrait planter quelques arbres sur ses fonds propres.

S. WATREMEZ : En tant que particulier, comment avoir une liste de végétaux favorables aux pollinisateurs. Il y a actuellement un manque de repères et d'information. Un partenariat avec les pépiniéristes est-il possible ?

M. PIERREL : Il existe des listes proposées par Arthropologia, un guide « végétal local » à l'échelle du massif central. Le CPIE prendra contact avec la pépinière du Valdonnez.

D. FOLCHER : Le Clos du nid développe une pépinière de plantes locales favorables à la biodiversité et aux pollinisateurs.

O. KANIA : Le REEL suit également les actions du PNC sur ce domaine (actuellement en phase d'étude et d'inventaire).

D. FOLCHER : Il faut inclure le monde agricole dans les projets autour des pollinisateurs, et poursuivre la sensibilisation sur les adaptations de fauche (retard de fauche, fauches en fin de journée quand les pollinisateurs sont rentrés, espèces, etc.).

Le chargé de mission a été formé à ces questions et peut accompagner les collectivités et les particuliers.

IV – Présentation du bilan de l'animation 2021

Contrats Ni agricole ni forestier

La demande de paiement pour le contrat porté par l'ONF sur la cabane de la pépinière a été déposée et payée. Une visite sur place a été réalisée. La cabane est suivie dans le cadre de des suivis estivaux chauves-souris.

Une action de restauration de berge et plantation de ripisylve au bord du Bramont chez un propriétaire privé s'est réalisée hors contrat. Après conseil auprès du chargé de mission et de technicien rivière du SM Lot Dourdou, le propriétaire a réalisé les travaux seul.

Suivis MAEC

Deux exploitations ayant contractualisés des MAEC ont été suivies afin d'observer l'évolution de l'état de conservation des habitats engagés.

Un renouvellement des contrats MAEC engagés en 2015 et 2016 a été réalisé. Les mesures d'entretien des linéaires et d'ouverture de milieux ne seront plus ouvertes pendant cette période, tant qu'il n'est pas possible d'animer et de mettre à jour les plans de gestion. Des basculements de mesures ont été réalisés lorsque cela était possible. Une information des agriculteurs a été réalisée.

D. FOLCHER : Le renouvellement devrait se faire également en 2022. Nous n'avons pas encore la nouvelle PAC 2023 mais il probable que de nouveaux contrats soient mis en place sur le territoire, avec des mesures probablement plus homogènes sur les différents territoires.

Charte Natura 2000

Aucune promotion de la Charte Natura 2000 « milieux » n'a été faite auprès des propriétaires privés suite à la faible compensation de la taxe TFNB aux communes.

Une charte « activité » départementale est en cours de création. Le projet a été validé par la DREAL. Ce document sera étudié en collaboration avec tous les animateurs Natura 2000 du département et sera finalisé en 2022.

D. MEFFRAY DAVAL : Cette charte départementale sera proposée à la signature des structures de loisirs (chasse, pêche, autres activités sportives, Stevenson, CDOS, etc.). Un travail concerté sera réalisé par tous les animateurs

Natura 2000 du département puis sera proposée à chaque COPIL.

Évaluations d'incidences

La structure animatrice a été sollicitée dans le cadre de sa mission de porter à connaissance et pour l'évaluation d'incidences de plusieurs projets qui n'ont pas tous débouchés sur une évaluation des incidences.

L'aménagement recommandé par l'OFB pour accueillir la colonie de chauves-souris prévu dans moulin d'Auriac pour compenser de la rénovation de la toiture ne canalise pas toutes les chauves-souris, qui continuent à s'installer en dehors de ce caisson. Une affiche d'information a été installée sur la cabane.

Suivi du Chiroptères

Les différents potentiels gîtes de reproduction ont été suivis. Le moulin d'Auriac reste le principal gîte de reproduction du territoire.

Depuis la rénovation du moulin d'Auriac, le suivi en sortie de gîte n'est plus efficace tant que tous les accès à l'intérieur ne sont pas bouchés. Un comptage a été réalisé lors d'une visite avec le propriétaire. 21 petits rhinolophes ont été recensés. L'aménagement prévu ne les intéresse pas et ils continuent d'entrer dans le moulin. La construction devrait présenter de moins en moins de passages.

Suivi orchidées

Les deux stations d'Orchis punaise ont été suivies. La station de Venède comptabilisait 85 pieds en fleur. Les effectifs varient grandement d'une année sur l'autre.

Aucun pied d'Ophrys d'Aymonin n'a été observé.

Suivi piscicole

Aucune Écrevisse à patte blanche n'a été observée sur les deux sites, en particulier aucun individu sur la station au-dessus de Venède alors que la population était importante et très visible sur un court linéaire (60m). Ce phénomène semble généralisé.

Plusieurs sites en Lozère et massif central ont également observés des changements dans les effectifs.

G. CANAR : D'autres stations restent en bonne santé, notamment sur l'Aubrac. Le charge de mission du site a retrouvé des populations importantes sur au moins 11 stations sur 17. Se pose la question de l'opportunité d'un repeuplement. Il faut vérifier l'absence d'écrevisse signal et de peste et on pourrait réintroduire une quinzaine d'individus, ce qui permet d'étalonner l'inventaire à venir. Il faudrait réfléchir à l'opportunité de ces réintroductions, éventuellement via un dossier d'autorisation à soumettre à la DREAL.

Suivi fréquentation des cavités

Les fiches de fréquentation ont été relevées. Les grottes restent peu fréquentées.

Des pièges photos pourraient être installés pour suivre les autres espèces fréquentant ces cavités, ainsi que la fréquentation humaine.

Étude participative Lucane cerf-volant

Les données transmises par des observateurs ont été répertoriées.

Aucun Osmoderne n'a été observé.

Information, communication, sensibilisation

La lettre d'information regroupant les principales actualités du site est en cours de création et sera distribuée aux mairies en vue d'une diffusion en interne, via les bulletins municipaux ou directement distribuée par les agents ou conseillers municipaux.

Il serait intéressant de prévoir pour l'année prochaine un lien avec le projet Polliniz'Acteurs, en y incluant une liste des plantes favorables pour les pollinisateurs.

Une animation pour reconnaître et transmettre les informations sur les Lucanes cerfs-volants a été réalisée le 12 juillet à St Bauzile.

Une animation orchidées s'est déroulée sur les pelouses calcaires du Balduc. Une promotion de cette sortie avait été réalisée sur France Bleu Gard Lozère.

Une animation chauves-souris s'est déroulée devant le camping de Rouffiac, regroupant une vingtaine de personnes. Un Petit Rhinolophe a été entendu.

Une seconde animation chauves-souris a été organisée dans le cadre du Jour de la Nuit à Langlade. La commune de Brenoux avait éteint son éclairage public. La soirée s'est poursuivie avec une présentation du ciel étoilé par l'association Astrolab.

La pièce de théâtre « Je suis un Saumon » fut jouée à Brenoux par G. CANAR de la compagnie Le Chat Des Six Rennes. La mise en place d'événements associant les thématiques culturelles et écologiques fonctionnent toujours bien sur le territoire.

Des animations sont en préparation avec l'école du Saint-Etienne du Valdonnez autour de la plantation du pré-verger avec le CAUE.

Un document de sensibilisation sur les chauves-souris est en cours de création en lien avec les spéléologues locaux.

Concours Général Agricole

Le Concours Général Agricole sur les pratiques agroécologie – agroforesterie a été co-organisé avec le COPAGE et les communautés de communes Cœur de Lozère et Aubrac Lot Causse Tarn, visant à mettre en exergue l'intégration de la haie dans le système d'exploitation.

Un temps conséquent a été consacré à la recherche des agriculteurs. 4 agriculteurs ont concouru, dont 1 sur le site Natura 2000 Falaises de Barjac et causse des Blanquets. Le concours s'est déroulé le 28 septembre. Le vainqueur local participera au niveau national où seuls 4 territoires ont concouru.

Les résultats seront annoncés lors de la remise des prix pour la fête de la truffe à La Canourgue.

D. FOLCHER : Ce concours permet la reconnaissance de pratiques agricoles adaptées aux enjeux de biodiversité du territoire.

G. CANAR : Ce concours permet une approche écologique et économique de la haie et s'adapte aux enjeux et pratiques de chaque agriculteur.

Communication

Le chargé de mission a fait une présentation Natura 2000 en conseil municipal de Balsièges et une seconde en conseil communautaire de la communauté de communes Cœur de Lozère.

Les pages internet et Facebook du site ont été mises à jour régulièrement.

Plusieurs articles ont été rédigés et publiés dans la presse locale.

L'animateur a tenu un stand de présentation Natura 2000 au Mende Festival Photo.

Vie du réseau

Le chargé de mission a participé aux différents échanges techniques relatifs aux MAEC et Natura 2000 après de la DDT, l'ASP, la Région, les autres animateurs lozériens et de l'association Natura 2000 Occitanie.

- **Le COPIL valide le bilan de l'animation 2021.**

V- Programme d'animation 2022

Le programme d'animation a été complété par les suggestions proposées par les membres du COPIL puis validé (en annexe).

De nouvelles captures et pose de balise GPS sera programmé en 2022 pour localiser de nouveaux gîtes de reproduction.

Des pièges photos pourraient être acheté pour suivre des charniers de Loutre et la fréquentation des principales cavités du site.

D. MEFFRAY-DAVAL : Deux exemplaires de l'exposition départementale Natura 2000 sont toujours disponibles, avec des livrets pédagogiques pour les écoles du territoire.

VI- Questions diverses

S. WATREMEZ : Depuis l'année dernière, des livrets pédagogiques sont créés sur les différents ENS. Pour 2022, le REEL-CPIE de la Lozère coordonnera la création de nouveaux livrets, dont un sur le Balduc. Ces livrets seront distribués de façon ciblée dans les Offices du Tourisme.

J-F MAURIN : En site Natura 2000, la désignation des prairies temporaires de plus de 5 ans en « prairies sensibles » sur les zones Natura 2000 est très contraignant pour les agriculteurs et force un retournement plus fréquent des prairies et donc un impact environnemental et humain plus important.

D. MEFFRAY DAVAL : La classification automatique de ces zones de prairies sensibles sur le périmètre des sites Natura 2000 est un non-sens et pénalise le réseau Natura 2000.

Philippe MARTIN
Président du COPIL